



## problème de chèque sans provisions dont je suis pas responsable

Par **quas12**, le **02/07/2009** à **13:18**

Bonjour,

Je voulais savoir quel risque j'encoure dans une affaire dont je ne suis pas responsable. Voila, la présidente d'une association dont j'ai fait parti (j'ai démissionné par la suite) à fait des chèques sans provisions sans mon aval et sans que j'en sois informé. Hors, un de ses fournisseur impayé, m'harcèle au téléphone sous prétexte qu'au moment des fait, j'étais membre du bureau. J'ai beau lui dire que je ne suis pas responsable de ce fait, que je n'étais pas au courant et que je ne fais plus parti de l'association, il persiste à me menacer, etc...

D'une a t-il le droit de s'en prendre à moi personnellement (j'entend au niveau juridique et pénale) alors que d'une je n'ai signé et contresigné aucun chèque, deux je n'étais pas au courant de ses chèques sans provisions. Au cas ou l'association soit mis en cause, il y a t-il un risque en ce qui me concerne, malgré le fait que j'ai démissionné et que je le rappelle je ne suis pas responsable et coupable dans cet affaire ?